REPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE COMMUNE DE MEYMAC

Nombre de conseillers en exercice: 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE. Maire.

Étaient Présents: Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

<u>Procurations</u>: Lionel ROUSSET à Joël BEZANGER, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

DUMAS a Catherine NIKELLI, Corine BRINDEL a Thierry BA

Date de la convocation: 26 Mars 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

DELIBERATION N°202**\$**-02-15-D- BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT DE LA GARENNE

Jean-Pierre SAUGERAS indique que le budget primitif du lotissement de la Garenne a été construit sur les recommandations des agents de la Direction Générale des Finances Publiques, du fait des écritures spécifiques de stock notamment. M le 1^{er} adjoint rappelle la volonté de ne pas modifier le prix des parcelles restant à lotir, l'éventuel déficit sera constaté au terme de la vente de l'ensemble des lots.

Ainsi, le BP 2025 s'équilibre à 114.829 € en fonctionnement, et à 119.753,72 en investissement (principalement des écritures de stock).

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITE,

ADOPTE le Budget Primitif du budget annexe du Lotissement

La secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUOUET

Le 31 MARS 2025 Pour extrait conforme **Le Maire de Meymac**

Philippe BRUGERE

Accusé de réception en préfecture 019-211913603-20250414-2025-02-15-D-DE Date de télétransmission : 15/04/2025 Date de réception préfecture : 15/04/2025

Bienvenue Frédéric FILIPPI RT / COMMUNE DE MEYMAC Accueil Administration Préférences Aide Déconnexion Actes Soumis au Contrôle de Légalité Actes en cours Création d'acte Recherche Acte à classer Imprimer Imprimer l'acte avec le tampon AR Envoyer 2025-02-15-E 2 6 1 3 > AR reçu < Classé En préparation Pour signature Prêt à transmettre En attente retour Préfecture Identifiant FAST: ASCL_2_2025-04-15T16-24-03.01 (MI260571171) Identifiant unique de l'acte : 019-211913603-20250414-2025-02-15-E-DE (Voir l'accusé de réception associé) BA réseau de chaleur BP 2025 Signature Date de décision : 14/04/2025 Electronique Nature de l'acte : Délibération Matière de l'acte : 7. Finances locales 7.1. Decisions budgetaires 7.1.2. Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résutats, approbaiton du compte de gestion) Identifiant unique de l'acte antérieur : Multicanal: Non DELIB 15 E Budget Primitif 2025 réseau de Acte: chaleur.PDF Classer Annuler

Par FILIPPI Frédéric

Par FILIPPI Frédéric

Par FILIPPI Frédéric

Par BRUGERE Philippe

Date 14/04/25 à 16:37

Date 14/04/25 à 16:37

Date 14/04/25 à 17:15

Date 15/04/25 à 16:24

Date 15/04/25 à 16:31

Préparé

Signé

Transmis Accusé de réception

Demande de signature

Bienvenue Frédéric FILIPPI RT / COMMUNE DE MEYMAC

Accueil | Administration | Préférences | Aide

Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

Déconnexion

Accusé de réception préfecture

Imprimer Envoyer

Objet de l'acte :

BA réseau de chaleur BP 2025

Date de transmission de l'acte :

15/04/2025

Date de réception de l'accusé de réception :

15/04/2025

Numéro de l'acte : 2025-02-15-E (<u>voir l'acte associé</u>)

Identifiant unique de l'acte :

019-211913603-20250414-2025-02-15-E-DE

Date de décision : 14/04/2025

Acte transmis par :

Frédéric FILIPPI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résutats, approbaiton du compte de gestion)